



Commune de Plouarzel
Ti ker Plouarzhel
Département du Finistère
Penn ar Bed

Date de convocation : 5/10/2026
Date d'affichage : 5/10/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt six
le douze octobre
à vingt heures trente minutes**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur André TALARMIN, doyen.

Présents : M. Talarmin, Mme Conq, Mme Evain, M. Batany, Mme Chentil, M. Cloitre, Mme Hoarau, M. Provotal, M. Roudaut, M. Jezequel, Mme Lannuzel, Mme Jestin, M. Petton ; Mme Bouvier, M. Jestin, , M. Berthou, , Mme Dulchain, Mme Viala, Mme Drezen, M. Le Coz, Mme Bescond

Absents représentés : M. Patrice Leguet qui a donné pouvoir à Mme Monique Hoarau ; Mme Floriane Kerdranvat qui a donné pouvoir à M. Sébastien Berthou, M. Le Bris qui a donné pouvoir à M. Ronan Jézéquel, Mme Deroo qui a donné pouvoir à Mme Clarisse Viala, M. Quemeneur qui a donné pouvoir à M. Talarmin

Absents : , M. Bourles

Secrétaire : Eric Roudaut

2026DCM083

RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

Exposé :

Un règlement budgétaire et financier a pour vertu de regrouper les règles fondamentales qui s'appliquent à l'ensemble des acteurs de la commune, services comme élus, en matière de gestion budgétaire et comptable. Il fournit ainsi un cadre unique, exhaustif et partagé à la gestion budgétaire et financière de la commune, il vous est proposé d'en adopter un.

Le règlement proposé se présente en 5 chapitres :

- Les composantes budgétaires
- L'organisation financière, budgétaire et comptable
- Le cycle budgétaire
- Les procédures comptables
- La commande publique

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29, L.5217-10-8

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu le projet de règlement budgétaire et financier à la présente délibération ;

En accord avec la commission ressources et moyens réunie le 5 octobre 2026,

Délibération :

Il est proposé au Conseil Municipal, de délibérer et de :

- Approuver le règlement budgétaire et financier.

Décision du conseil municipal : adopté à l'unanimité / par voix pour ; ... voix contre ; ...

Ainsi fait et délibéré à Plouarzel les mêmes jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme du Registre des Délibérations.

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-212901771-20261012-2026DCM083-DE

Le Maire,
André TALARMIN.

Certifié exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.